CELUI QUI PRIE ASSIS DOIT-IL PRONONCER LE TAKBIR DE SACRALISATION DEBOUT ?

Publié par Cheikh Salih Al-Fawzan. Publié dans Prière

Celui qui prie assis doit-il prononcer le takbir de sacralisation debout ?
Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.

Télécharger | 0min 30

Question :
Noble cheikh, qu'Allah vous accorde la réussite. Est-il exigé que le malade qui prie sur une chaise fasse le takbir de sacralisation (takbiratou-l-ihram) debout, puis qu’il s'assoit ?

Réponse :

Cela dépend de ses capacités. S’il est capable de se mettre debout, il se met debout pour le takbir de sacralisation et la lecture d’al-fatiha. Mais s’il n'est pas capable de se mettre debout, il fait le takbir en position assise, et la louange est à Allah. Cela dépend de ses capacités.

[Fin de la réponse de Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan, qu’Allah le préserve]

Traduit et publié par an-nassiha.com